

Donner des responsabilités aux élèves dans la classe pour partager le pouvoir



Ces fiches ont pour but de discuter des mouvements et courants pédagogiques (de leurs pensées et de leurs outils) ou bien de méthodes de travail en lien avec ces pédagogies.

Il arrive souvent que l'on donne à des élèves quelques responsabilités partielles et de manière irrégulière, un tel va effacer le tableau, une autre distribuera les documents. En pédagogie institutionnelle, il s'agit d'institutionnaliser ces rôles, ces responsabilités pour les rendre moins éphémères et plus démocratiques. Le but d'avoir des responsables n'est pas de décharger l'enseignant-e - même si cela peut avoir cela comme effet! - mais bien de partager son pouvoir avec ses élèves, pour les rendre acteurs et actrices de la vie en classe, responsable de leurs actions et créer un lien entre l'individu et la classe. Les élèves apprennent ainsi à devenir citoyen acteur ou actrice et responsable.

Des responsabilités, mais lesquelles ?

Faut-il faire une longue liste en début d'année et demander à ce que chacun-e est un rôle dans la classe ? Faut-il proposer seulement aux volontaires? Dans un premier temps, proposer quelques responsabilités peut sembler plus facile à mettre en place mais il est nécessaire de prévoir à ce que chacun-e ait au moins une fois dans l'année une responsabilité. En effet, avoir une responsabilité pour un-e élève, c'est aussi l'intégrer au groupe et lui montrer qu'il ou elle fait partie de

la classe, et que la classe peut avoir des attentes vis-à-vis de lui ou d'elle.

Si un événement se produit qui montre la nécessité d'une responsabilité, il faut aussi s'en saisir pour bien montrer aux élèves l'intérêt de ces responsabilités pour eux et elles comme pour la classe et pour l'enseignant-e.

Certain-es collègues vont privilégier la première option et lors de leur premier conseil coopératif, lister l'ensemble des responsabilités à pourvoir, avec les avantages et inconvénients que cela peut poser comme on peut le voir dans le tableau suivant :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Tout le monde a une responsabilité.- Les tâches "nobles" d'organisation/gestion (animateur, président, trésorier...) sont sur le même plan que les tâches "matérielles" (clés, fichiers, fleurs...)- La période est suffisamment longue pour	<ul style="list-style-type: none">- Certaines responsabilités peuvent devenir moins attrayants, moins demandés : nécessité de redéfinir les tâches, d'augmenter le nombre de responsables pour telle tâche, de la jumeler avec une autre...

<p>"rentabiliser" le temps de formation nécessaire.</p> <p>- La responsabilité étant choisie, on l'assume plus volontiers et avec plus de plaisir, en principe.</p>	<p>- Les élèves n'ont pas encore l'habitude de pratiques coopératives et peuvent ne pas s'investir.</p>
---	---

Gérer les responsabilités au jour le jour

Pour que les responsabilités soient faites de manière rigoureuse, il faut qu'elles soient nécessaires à la classe et à nous, enseignant-es d'aider nos élèves dans un premier temps à les respecter. Il peut être intéressant de parler des responsabilités en conseil coopératif, ou d'avoir un conseil des responsabilités si le conseil coopératif n'est pas utilisé. Ainsi, lors de ce conseil pourront être étudiées différentes choses :

est-ce que chaque responsable fait avec sérieux sa responsabilité? Faut-il une nouvelle responsabilité? Faut-il supprimer une responsabilité? Une fois encore, en donnant la parole et la décision aux élèves – sous surveillance de l'enseignant-e, comme garant des lois de la classe-, les responsabilités peuvent être un outil pertinent de partage du pouvoir en classe.

En fonction de votre situation professionnelle dans lequel vous enseignez (1er degré, 2nd degré, spécialisé, supérieur..), la réflexion à avoir ne sera pas forcément la même. En effet, si des élèves plus jeunes peuvent apprécier avoir une responsabilité, un-e adolescent-e pourra être plus réfractaire à ce type de pratiques.

Que nous dit la pédagogie institutionnelle sur les responsabilités ?

Les expériences de Lewin (psychologie dynamique) avaient bien montré que l'espace vécu était fonction du mode d'activité et surtout de la forme de discipline dans le groupe.

Il n'est plus question ici de propriété : l'ouvrier dit « ma fraiseuse » ou « mon camion », l'institutrice dit « ma classe » sachant fort bien que ni les objets ni les lieux ne leur appartiennent. Il s'agit plutôt de sentiments de responsabilité et de liberté, de pouvoir. L'espace est ainsi délimité par sa fonction. Il est socialisé contrairement à l'espace-refuge de sécurité et, sous réserve de lois, d'autres peuvent y pénétrer.

L'organisation de la classe basée sur le partage des responsabilités va délimiter ainsi des secteurs où chaque « élève de service » fera l'apprentissage de cet espace social.

La classe se trouve alors partagée en de nombreux secteurs de responsabilité qui sont autant d'espaces ambigus, générateurs de conflits souvent mais qui permettent à chaque enfant de se situer les uns par rapport aux autres et surtout par rapport à l'ensemble.

Les notions de propriété personnelle, propriété collective, gestion provisoire sont ainsi vécues quotidiennement.

Vers une pédagogie institutionnelle, Aïda Vasquez et Fernand Oury, Editions Matrice